



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2020/2021

PROCÈS-VERBAL N°6

Réunion du : Mercredi 21 Octobre 2020 par visio-conférence

Présents : Mme GOFFAUX, MM. MATHIEU, AUVITU, THOMAS, LE CAVIL, BOUDJEDIR, GUILLAUME (GCSP)
Excusés : MM DARDE, GORIN

INFORMATIONS GENERALES

SUITE AUX NOUVELLES MESURES GOUVERNEMENTALES, TOUTES LES RENCONTRES CONCERNANT LES CHAMPIONNATS FOOTBALL LOISIR DU LUNDI SOIR (Championnats FRANCILIENS, SUPPORTERS & Challenge J. VERBEKE) SONT SUSPENDUES JUSQU'À NOUVEL ORDRE.

INFORMATIONS GENERALES :

La Commission demande à tous les clubs de respecter le protocole de reprise d'activités simplifié paru sur le site de la LPIFF ainsi que les mesures sanitaires mises en place sur les installations sportives.
La Commission rappelle aux clubs recevant qu'ils doivent enregistrer leur résultat dans les 24h après la rencontre et envoyer leur feuille de match dans les 48h.

TERRAINS

DERNIERE RELANCE

Les clubs utilisant un terrain mis à leur disposition par la LPIFF doivent impérativement s'acquitter de leur cotisation annuelle auprès du GCSP avant le 25 octobre 2020.
Passée cette date, la Commission Football Loisir se verra dans l'obligation d'interdire l'accès aux installations sportives et de mettre hors compétition jusqu'à régularisation les clubs en infraction.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1er rappel :

23146110 : Pitray Olier /A l'Arrache AS du 5/10/2020 (Challenge J. Verbeke)

23160211 : La Collèquerie / Lions de Ménilmontant du 12/10/2020 (Franciliens)